

## Sept forages à 200 mètres, production de froid, calendrier serré : on vous explique les travaux de géothermie menés à Berry-Bouy

Le projet de géothermie engagé par la commune pour réduire l'empreinte écologique et alimenter des bâtiments communaux a été lancé lundi.

Par La rédaction

Publié le 02 juillet 2025 à 06h01



chantier. La maire, Bernadette Goin-Demay entourée des représentants des équipes techniques de la mairie et de la société Auvergne Forage.

Lundi marquait le début des travaux de forage dans le cadre du projet de géothermie engagé par la commune de Berry-Bouy. Ce projet vise à remplacer le système de chauffage actuel des bâtiments communaux, alimenté avec une énergie fossile (gaz), par une solution d'énergie non polluante (pompe à chaleur géothermique).

L'objectif est double : réduire l'empreinte écologique du fonctionnement des services communaux, tout en offrant un meilleur confort d'usage des locaux.

### Sept forages à 200 mètres de profondeur

Ce nouveau système permettra en plus de produire du froid lors des périodes de forte chaleur, tout en générant des économies sur le budget de fonctionnement.

La société Auvergne Forage va réaliser les sept forages de 200 mètres de profondeur. La première phase, d'une durée d'environ un mois, est consacrée aux études

hydrogéologiques. Elle comprend un test de forage initial, suivi d'un test de réponse thermique, avant la réalisation des autres forages. Cette étape est fondamentale pour garantir un positionnement optimal des sondes.

Et le chantier doit respecter un calendrier serré : tous les travaux essentiels (forage, voirie, plomberie, électricité, installation des chaufferies) devront être terminés avant la rentrée scolaire.

Les bâtiments accueillant l'école, la crèche et le pôle petite enfance seront traités en priorité. Seuls les autres bâtiments (lieu de rencontre intergénérationnel, relais assistants maternels, cantine et bibliothèque) pourront, si nécessaire, faire l'objet de travaux de finition au-delà de la rentrée.

Pour la création de ce réseau de chaleur sur géothermie pour les bâtiments communaux, l'investissement est de 600.075,55 € HT (\*).